

## Retrouver notre liberté intérieure

Il y a d'abord eu le choc d'une dissolution politique inattendue, suivi de l'angoisse de voir l'extrême droite approcher du pouvoir. Puis est venu un été suspendu, rythmé par les Jeux et la ferveur populaire. Et enfin la tension folle et l'impatience théâtralisée de la nomination d'un nouveau Premier ministre.

Le temps est peut-être venu de « reprendre nos esprits » comme si nous étions devenus les jouets de forces plus puissantes que nous. Le début d'année nous appelle à une quête de liberté intérieure. Il ne s'agit pas seulement de faire face aux événements qui décident de nos vies à notre place, mais aussi aux émotions qui nous submergent. Mais ne nous leurrions pas : le monde ne deviendra pas plus calme, et nos émotions ne s'apaiseront pas par magie.

Le véritable enjeu est en nous-mêmes. Il est là, où nous sommes en pleine conscience de ce qui mérite d'être combattu ou abandonné. Là où nous sommes nous-mêmes, sans masque, devant Dieu. Pas seuls et abandonnés dans un monologue désespérant, mais accompagnés de Celui qui nous aime plus que tout, dans une communion avec la Vie Vivante, dans la présence de Celui qui en est la source, la beauté et le souffle, faisant naître cette intime conviction que nous sommes à notre juste place. Là où le combat s'arrête parce qu'il est déjà gagné.

C'est cette expérience devant Dieu qui seule peut nous permettre de retrouver nos esprits, en nous libérant des événements qui nous bousculent et des émotions qui nous contrôlent. Elle nous recentre et nous ouvre à l'Autre et aux autres. Nos institutions, telles que l'Église, nous offrent cet espace précieux pour renouer avec cette liberté intérieure. Alors, pourquoi ne pas décider de prendre soin de notre Église ?

**Samuel Amedro, pasteur**

*Cette chronique n'engage que celle ou celui qui l'a personnellement écrite, dans toute la diversité de la communauté protestante de France chère à l'esprit de "Réforme".*

*Cependant cette expression n'engage d'aucune façon la ligne éditoriale de "Réforme", ni la rédaction du journal.*